



Ville de Quincy  
Service Éducation Jeunesse  
03 27 93 03 12

## Accueils de Loisirs

Chers parents,

Nous vous informons que les accueils de loisirs 2-16 ans  
à la journée ou demi-journée  
pour la période des **vacances d'AUTOMNE 2019** se dérouleront :

**DU LUNDI 21 OCTOBRE AU JEUDI 31 OCTOBRE 2019**

Les dossiers d'inscription (autorisation parentale, fiche sanitaire) antérieurs à septembre 2019 devront être renouvelés.

Ils peuvent être retirés au secrétariat du service Éducation Jeunesse de la Mairie ou téléchargés sur le site [www.ville-cuincy.fr](http://www.ville-cuincy.fr)

**Les inscriptions débuteront le**

**LUNDI 7 OCTOBRE 2019**

**Du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30 et de 13h30 à 17h00  
ainsi que le samedi de 9h00 à 11h00.**

Pour des raisons d'organisation, les inscriptions seront prises à la semaine uniquement et dans la limite des places disponibles.

**Pièces à fournir :**

- ✓ Dossier d'inscription (si antérieur à septembre 2019) dûment complété et signé, accompagné des pièces justificatives demandées (copie des vaccins et de l'attestation d'assurance responsabilité civile).
- ✓ Les parents qui n'ont pas fourni leur avis d'imposition 2019 (sur les revenus de 2018) depuis la rentrée devront se munir de celui-ci lors de l'inscription. Les parents vivant maritalement devront présenter les deux avis d'imposition.

**Les accueils de loisirs accueillent vos enfants**

Enfants scolarisés en maternelle : École Pierre-Mendès-France (journée et demi-journée)

Enfants scolarisés du CP au CM2 : École Jean Rostand (journée et demi-journée)

Enfants scolarisés du collège au lycée : H.-Dunant de 10h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00

Un service d'accueil est proposé de 8 h à 9 h.